

FICHE PROGRAMME

Perfectionnement au pilotage d'embarcation rapide

Perfectionner vos pilotes pour intervenir vite et en sécurité : manœuvres à grande vitesse, courant, récupération de victime.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
14h 2 jours	2 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Permis + RCE + savoir nager	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Piloter une embarcation rapide de sauvetage en sécurité
- 2 Maîtriser les manœuvres à vitesse réduite, à grande vitesse et dans le courant
- 3 Vérifier les moyens nautiques et l'armement de sécurité avant le départ
- 4 Récupérer à bord et débarquer une victime en sécurité
- 5 Coordonner l'équipe de bord lors d'une intervention
- 6 Utiliser et entretenir les équipements individuels de flottaison

Public concerné

Pilotes d'embarcations rapides lors d'opérations de surveillance, de sûreté ou de secours : équipes de sauvetage interne, personnel nautique de sites industriels, ports, collectivités et gestionnaires de plans d'eau.

Prérequis : Savoir nager et avoir une bonne condition physique. Être titulaire du permis bateau adapté à l'embarcation et de la formation risque de chute à l'eau. SST à jour recommandé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. L4121-1 (obligation générale de sécurité de l'employeur)
- Code du travail, art. R4141-13 (formation à la sécurité : gestes et comportements sûrs)
- Code du travail, art. R4323-1 à R4323-3 (information et formation, équipements de travail)
- Code du travail, art. R4323-104 à R4323-106 (information, consigne et formation EPI)
- Code du travail, art. R4534-136 (BTP : travaux exposant à des risques de noyade)
- Décret 2007-1167 du 2 août 2007 (permis plaisance : moteur de plus de 4,5 kW)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Informier et former les conducteurs d'équipements de travail et porteurs d'EPI (R4323-1 et s.).

Sécuriser l'intervention

À grande vitesse, l'erreur de pilotage met en danger l'équipage autant que la victime.

Gagner en efficacité

Un équipage entraîné intervient plus vite et plus sereinement, au bénéfice de tous.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

95 %

de stagiaires satisfaits

Programme détaillé

Deux jours pour passer du pilotage à l'intervention : rappels théoriques et prise en main, puis manœuvres à grande vitesse et scénarios de récupération de victime, sur l'embarcation du client.

Théorie 40 %

Pratique 60 %

01 Rappels théoriques

- Règles de navigation fluviale ou maritime.
- Dangers et urgences associés à l'environnement aquatique.
- Vérification des moyens nautiques et de secours à bord.
- Gestes de premiers secours au noyé, rôle de l'équipe de bord.

03 Récupération de victime

- Bouée couronne et dispositif de récupération d'une victime immergée.
- Utilisation de la gaffe, récupération à bord et débarquement.
- Assistance au noyé pendant le trajet.
- Mise à l'eau du sauveteur à grande vitesse si nécessaire.

02 Maîtrise de l'embarcation

- Manœuvres à vitesse réduite et accostage.
- Pilotage à grande vitesse et dans le courant.
- Port, réglage et contrôle du gilet de sauvetage.

04 Scénarios et synthèse

- Scénarios d'intervention complets en équipage.
- Analyse des exercices et débriefing à chaud.

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 60 % de pratique sur l'eau
- Embarcation rapide et armement de sécurité fournis par le client
- Matériel de récupération de victime, gaffe, bouées
- Mises en situation d'intervention réalistes
- Gilets de sauvetage et équipements de l'équipage

ÉVALUATION

- Évaluation continue des manœuvres
- Mises en situation d'intervention évaluées
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation remise aux stagiaires ayant activement participé et jugés aptes, sur laquelle l'employeur peut s'appuyer pour délivrer une autorisation de conduite interne.

INTERVENANTS

Anciens sapeurs-pompiers de Paris spécialisés en sauvetage nautique, instructeurs de sauvetage mer et rivière, moniteurs permis bateau.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Recyclage régulier recommandé, à définir par l'employeur selon la fréquence d'intervention
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr